

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 38

Artikel: Zurich et Rapperschwyl
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'il fasse plus ample connaissance avec notre Société et l'esprit qui y règne, le comité de la Société de navigation se fera un devoir d'inviter M. D. à notre prochaine fête du lac. Cette fête sera, nous l'espérons, digne de celles qui l'ont précédée. Une place sera réservée à M. D. sur la barque amirale ; quand il aura entendu les vivats qui accueillent les vainqueurs, observé la cordialité qui règne entre tous les joueurs, assisté à la distribution des prix obtenus, il reconnaîtra à quelle distance nous sommes de l'égoïsme et de l'esprit étroit qu'il nous suppose.

Nos amis d'Ouchy nous ont compris, car, à la fondation de notre Société, ils nous ont fait don d'une superbe coupe sur laquelle sont gravés ces mots :

« La Société de navigation d'Ouchy à sa sœur de Vevey et la Tour-de-Peilz, en souvenir de sa fondation. »

Dès lors un grand nombre de navigateurs d'Ouchy sont venus grossir nos rangs. A nos fêtes ils ont été reçus avec empressement et nous avons applaudi à leurs succès. Tous ces faits ne dénotent-ils pas que les deux Sociétés se sont placées à un point de vue plus élevé que celui sur lequel M. D. se place. Nous recherchons l'émulation et le progrès, non une mesquine rivalité intéressée ; nous nous appliquerons toujours à la première en laissant à d'autres la triste satisfaction de glaner dans la seconde.

Je crois ne pas devoir reprendre la partie charivarique de l'article du *Conteur* écrit par M. D., non plus que les passages concernant des personnalités ; des longueurs sur ces sujets offrirent peu d'intérêt à vos lecteurs. Au reste, je n'aurais peut-être pas répondu si je n'avais pas vu prêter aux membres de la Société de navigation des sentiments peu honorables et peu relevés.

Si Monsieur D. juge à propos, ainsi qu'il l'annonce, de continuer à nous gratifier de ses impressions malheureuses et malveillantes, nous accepterons la joute avec courtoisie. Dans ce cas, nous espérons, Monsieur le rédacteur, que si vous acceptez l'attaque dans les colonnes du *Conteur*, vous voudrez bien aussi accueillir la riposte.

Comptant sur votre obligeance, je vous présente, M. le rédacteur, etc., etc.

ED. COLLOMB,
président de la Société de navigation
de Vevey et la Tour-de-Peilz.

Vevey, 11 août 1864.

Monsieur le rédacteur,

Je regrette infiniment que M. le président de la Société de navigation de Vevey et la Tour ait fait d'une plaisanterie une affaire sérieuse.

Comme je partage entièrement ses vues sur le but de la société, sur son organisation, sur les résultats qu'elle est appelée à obtenir, je ne continuerai pas, par conséquent, une polémique inutile et sans but.

Agréez, M. le rédacteur, mes meilleures salutations.

D.

Zurich et Rapperschwyl.

Ils étaient trois cent cinquante. Cinquante de plus que les Spartiates, qui sous Léonidas allaient chercher la mort dans un combat.

Ils étaient trois cent cinquante, la rapière au poing, et n'allait point mourir pour leur pays. Ils allaient, en hommes libres, boire de la bière à Rapperschwyl.

C'étaient les écoliers du polytechnicum. Leur troupe

serpentait dans les rues de Zurich, qu'ils abandonnaient ; tous ces adolescents, petits neveux de l'ancien Gambrinus, Germains de toutes les principautés, sortaient fiers de l'Athènes suisse ; ils se retiraient pour braver la férule du bon papa Bolley, qui leur avait fait du chagrin.

Un steamer les emporta et disparut au loin. Alors la ville entière se mit à gémir. Les brasseurs désolés erraient dans leurs celliers ; les restaurateurs en deuil pleuraient dans leurs serviettes ; les hôteliers, sanglotant, parcouraient leurs maisons vides ; les boutiquiers voyaient à l'horizon poindre la banqueroute ; les professeurs sans élèves s'arrachaient les cheveux.

Seul, le directeur conservait son sang-froid, à l'aide duquel il se mit incontinent à rédiger de sa meilleure encre un mémoire en quatre points, avec prémisses et conclusions, demandant un congrès des puissances pour élucider ce qu'il y avait d'obscur dans le cas, et voir ce qu'en disaient les traités de 1815. A ce mémoire remarquable était joint un appendice représentant un fac-simile de toutes les inscriptions perverses faites sur les murs du bâtiment d'école.

Le Conseil fédéral s'assembla. Il entendait les gémissements des Zurichois. Justes étaient leurs plaintes. On leur avait promis une école et surtout des élèves ; il fallait les fournir, dût-on transformer dans notre ère de grâce et de transformation toute l'armée fédérale, les employés fédéraux, les citoyens eux-mêmes, en élèves de l'Ecole polytechnique. On dépense annuellement 300,000 francs dans ce but ; on irait plus loin, et la Suisse était prête aux plus grands sacrifices, s'il le fallait. Que deviendrait Zurich sans son école ? On ne peut y songer sans frémir.

Le Conseil fédéral discutait, en proie à une grande perplexité. Cependant les polytechniciens continuaient à boire en hommes libres de la bière à Rapperschwyl.

Alors parut à Berne, dans la salle du Conseil, un homme vêtu de rhododendron. Les sept sages poussèrent un cri d'espérance. C'était le sauveur, l'homme de la situation : c'était notre ambassadeur à Paris ; c'était M. Kern ! Les magistrats respirèrent. Lui seul pouvait ramener au travail les trois cent cinquante jeunes Germains en grève. On le déléguera avec le vice-président de la Confédération ; leur départ fut solennel ; l'émotion était grande. Enfin ils partirent, M. Kern portant le rhododendron, et M. Schenk l'olive de la conciliation. L'ambassade se mit à négocier, en mettant à profit les découvertes en diplomatie que nous avons recueillies au Japon, dans un récent voyage, qui d'ailleurs ne nous est pas revenu bien cher.

A l'arrivée des députés fédéraux à Rapperschwyl, les jeunes Germains chantaient sous la tonnelle l'air national anglais, adopté par le Suisse et Bavarois de naissance : *Rufst du mein, etc.* ; c'était d'un bon augure ; les délégués s'assirent, et joignirent leur *ut* à ceux des chœurs. La députation chantait juste. On en vint à la chansonnette ; notre ambassadeur électrisa l'assemblée

en entonnant le *Pied qui remue*, l'air du *Mirliton*, et autres chants français que sa position officielle à Paris lui a permis d'apprécier. Dès lors les choses marchèrent pour le mieux ; on chanta en allemand la *fête du quatorze* : la conciliation était faite ; les élèves offrirent la place de maître de chant à M. Kern, et la classe d'harmonie à M. Schenk ; ces Messieurs ont demandé vingt-quatre heures de réflexion. Le lendemain tout rentrait dans l'ordre.

Ils étaient trois cent cinquante-deux qui rentraient à Zurich venant de Rapperschwyl. Ce jour-là, plus d'un Zuricais sentit une une larine d'émotion humecter sa paupière ; la patrie ne les abandonnait pas.

Les touristes.

Chaque jour les wagons et les bateaux apportent et déportent des centaines, que dis-je ! des milliers de touristes accourus de tous les pays pour visiter notre Suisse si riche et si pittoresque. Que de toilettes ! que de figures ? que de types ! que de langues ! Des sires et des milords, des ladys et des myladys, voilà pour l'Angleterre. Des princes et des boyards, des princesses et des — je ne sais si *boyarde* est admise, — voilà pour la Russie.... Des comtes, des marquis, des ducs et pairs, des rentiers et bourgeois, avec l'idem en terminaison féminine, voilà pour la France, l'Italie et toute la Confédération germanique !

C'est une invasion quotidienne à main armée de sacs de voyage, de porte-manteaux et de l'inévitable Alpenstock chargé d'inscriptions circulaires dont la lecture donnerait le vertige à plus d'un académicien. Aussi les ponts des bateaux sont encombrés, et chacun sait qu'ils sont grands et nombreux... Le Simplon, l'Italie, le Léman, l'Helvétie, l'Aigle, les Rhônes, le Guillaume-Tell, voire même le Mercure dont on a dit gratuitement tant de mal, dont se sont plaint, par manière d'acquit, tant de voyageurs, lesquels cependant n'ont souffert qu'un peu de retard sans fracture, sauts de carpe ou noyades, et ont été, au fond du cœur, très-heureux de le rencontrer, par la raison qu'il vaut mieux arriver un peu plus tard que de ne pas arriver du tout. Je ne parle pas des convois de chemins de fer dont il n'est pas facile de visiter les compartiments ou caisses remplies de dormeurs ou de fumeurs, et qui, eux aussi, ont un chiffre quotidien de voyageurs peu en rapport avec la côte officielle de ses actions à la Bourse.

Où sont donc tous ces voyageurs et voyageuses ? Dans les hôtels et pensions, aux eaux, aux cascades, aux gorges, aux glaciers, sur les lacs et aux bords des fleuves. Que sais-je ? Ils vont, ils marchent à travers la vie, les uns pour se distraire, les autres pour voir, d'autres pour apprendre, d'autres enfin pour économiser, tous pour atteindre un but, satisfaire un désir que ni vous ni moi ne sommes curieux de connaître. Et puis, il faut en convenir : venir en Suisse avec un guide, une carte,

un sac et un bâton, c'est une mode qui passera peut-être, comme a passé telle forme de robe ou de chapeau. On s'installe dans un hôtel pendant deux jours, on passe douze heures à regarder le lac, douze heures à regarder les montagnes au moyen d'un pince-nez artistement placé à cheval entre les yeux et les lèvres et retenu au bouton de son habit par une bride de soie ; pendant les autres vingt-quatre heures, on bâille, on dîne, on dort et on se moque des *naturels du pays*. Puis on rentre chez soi avec quelques brimborions sculptés et quelques vues photographiques dans sa valise, — un peu d'argent de moins dans sa bourse ; — et quand on demande : d'où venez-vous donc ? — on répond avec une certaine complaisance : Je viens de faire un voyage en Suisse.

Aucun pays n'est friand de ces voyageurs ; car ils ont l'habitude de tout critiquer, de tout calomnier, parce que cela les dispense d'admirer et de décrire ce qu'ils n'ont pas vu ; esprits superficiels qui jugent toutes choses sur les apparences ; esprits hargneux qui se plaignent de tout, parce qu'ils ne sont pas satisfaits de l'existence désœuvrée et sans but qu'ils se sont faite.

(*Observateur du Léman*).

Epigramme.

Un fat artistement coiffé d'une perruque
Disait : A mes cheveux, moi, je ne tiens en rien.
— Parbleu, lui répondis-je, en découvrant sa nuque,
Si vous n'y tenez pas, ils vous le rendent bien !

PETIT-SENN.

Sur un barbier rimailleur.

Le Parnasse, frater, n'est point dans ta boutique ;
Ecorchant le français non moins que la pratique,
En vain à chansonnier tu trouves des appas,
Ton rasoir a le fil que ta plume n'a pas,
Et des hommes de goût qui lisent tes ouvrages
Tu peux avoir le poil, mais non point les suffrages.

PETIT-SENN.

Un individu avait tué son père et sa mère. Ce crime avait été commis avec une atrocité révoltante, et le coupable allait être condamné à la peine de mort.

— Après les débats, le président du tribunal lui demanda s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense.

— Mon Dieu, non, Monsieur le président, répondit-il, seulement, j'espére que vous aurez pitié d'un pauvre orphelin.

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUÉNOUD.